

# SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE

## COMITÉ SYNDICAL DU 22 JUIN 2023

Convocations adressées le : Vendredi 16 juin 2023

Nombre de délégués titulaires présents : 9

Nombre de délégués suppléants à voix délibérative présents : 0

Nombre de pouvoirs attribués : 0

Nombre de délégués votants (dont pouvoirs) : 9

Nombre de titulaires en exercice : 14

### **Titulaires présents :**

Lionel AUDIGER ; Alain BENARD ; Christophe BOULANGER ; Emmanuel DENIS ;  
Filipe FERREIRA – POUSOS ; Armelle GALLOT-LAVALEE ; Christian GATARD ;  
Franck MAZET ; Laurent RAYMOND.

### **Suppléants à voix délibérative :**

*Néant*

### **Suppléants sans voix délibérative :**

Emmanuel DUMENIL.

### **Titulaires ayant reçu un pouvoir par un autre titulaire :**

*Néant*

### **Absents excusés :**

Christian BONNARD ; Cédric DE OLIVEIRA ; Michel GILLOT ; Sébastien MARAIS ;  
Brigitte PINEAU ; Patrick LEFRANCOIS ; Régis SALIC ; Gérard SERER ;

### **Secrétaire de séance :**

Armelle GALLOT – LAVALLEE

**C 23/06/07 – INSTITUTIONS – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU  
SYNDICAT DES MOBILITES DE TOURAINE AU GROUPEMENT DES  
AUTORITES RESPONSABLES DE TRANSPORT (GART)**

Monsieur Emmanuel DENIS, Président, présente le rapport suivant :

Le Groupement des Autorités Responsables de Transport (GART) est une association agissant dans le domaine des transports publics. Composé d'élus et de permanents pour mener à bien sa mission d'intérêt général, l'association agit en faveur du développement des transports publics et des modes alternatifs à l'usage individuel de la voiture.

Les trois grandes missions du GART sont les suivantes :

- L'expertise : le GART est un centre de ressources reposant sur des élus de diverses sensibilités et une équipe de techniciens au service des adhérents. Ceux-ci bénéficient ainsi d'un ensemble de services concrets et de proximité qui leur permettent d'optimiser leur rôle d'autorité organisatrice.
- Echange d'expérience : L'association promeut l'innovation en matière de déplacements. Elle anime le débat et fédère les acteurs de la filière pour bâtir la mobilité de demain.
- Influence : Le GART défend les intérêts des autorités organisatrices de transport auprès des institutions de l'Etat, de l'Union Européenne et des médias.

Par délibération du Comité syndical du 08 octobre 2020, le Comité syndical du Syndicat des Mobilités de Touraine a désigné ses représentants au GART (Groupement des autorités Responsables de Transport) :

Madame GALLOT-LAVALLEE, Monsieur BOULANGER et Monsieur SCHWARTZ comme représentants titulaires, et Madame SAVATON, Monsieur HOUQUES et Monsieur MARAIS comme représentants suppléants

Suite à l'élection de Monsieur le Président et de Messieurs les Vice-Présidents le 30 mai 2023, il convient de désigner trois nouveaux représentants titulaires et leurs suppléants au GART.

En conséquence, il est proposé au Comité syndical d'adopter la délibération suivante :

Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,



**Vu** la délibération du Comité syndical du 30 mai 2023 ;

- **DESIGNE** comme représentants du Syndicat des Mobilités de Touraine au GART Armelle GALLOT - LAVALLEE, Christophe BOULANGER, et Emmanuel DENIS comme représentants titulaires, et Nathalie SAVATON, Stéphane HOUQUES, et Sébastien MARAIS comme représentants suppléants,

- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tout acte pris en exécution de la présente délibération.

Le Comité adopte à l'unanimité.

**Pour extrait conforme et certification du caractère exécutoire,**

<p>Le secrétaire de séance,</p>   <p>Armelle GALLOT - LAVALLEE</p>	<p>Pour le Président et par délégation, La Directrice,</p>   <p>Laurence MARIN</p>
---	--